



La Vigie

Cette newsletter est un lien entre vous, adhérent de notre association et nous, bénévoles. Son but est de vous faire part des actions menées et des résultats obtenus. Vous y trouverez aussi des informations locales et générales sur la consommation.

La lettre d'information de votre agence locale

CYBER SÉCURITÉ



Les mots de passe sont devenus obsolètes. Certains consommateurs utilisent par facilité le même mot de passe, parfois très court avec des prénoms ou dates de naissance qui sont violés en un dixième de seconde. Les mots de passe plus complexe de 8 caractères sont craqués en 5 minutes par un hacker en 2023. Les mots de passe ne protègent plus les consommateurs.

Les mots de passe obsolètes, pénibles, nombreux qu'il faut noter à part, vont devoir disparaître. Sur les sites sécurisés actuels comme une banque, il faut saisir un long mot de passe, puis recevoir un sms de confirmation sur un téléphone validé contenant un code à entrer. Parfois il est nécessaire de posséder une clef d'accès physique. 81% des notifications de violation de données sont liées à l'hameçonnage. Une étude démontre qu'une campagne de hameçonnage bien conduite piège 46% des consommateurs contactés. Le site Cybermalveillance.gouv.fr estime que 7 personnes sur 10 ont été victimes d'hameçonnage. Ce site a relevé 51 types de menaces avec, en tête des statistiques, le piratage de comptes.

Hélas, dans les permanences UFC Que choisir nous recevons trop de consommateurs naïfs qui ont répondu à des sms ou mails en donnant même parfois leurs références bancaires ! Chaque consommateur a une responsabilité face à la cyber-criminalité. Si chacun améliore sa vigilance, le niveau collectif s'améliorera et les attaques deviendront plus difficiles.

De nouvelles sécurités vont émerger : reconnaissance faciale, empreintes... mais ce sera l'éternelle course entre le glaive et bouclier.

MEILLEURS VOEUX 2024

Toute l'équipe des bénévoles de l'agence locale UFC Que Choisir du Havre vous souhaite une année 2024 pleine de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

UFC-QUE CHOISIR LANCE LA PLATEFORME POUR SE PROTÉGER DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE.

respectemesdatas.fr

Une fois inscrit, la plateforme vous propose un modèle de mail à envoyer à votre opérateur téléphonique pour lui demander de supprimer le transfert de vos coordonnées téléphoniques à l'annuaire public et à leurs partenaires. Une exigence légale selon la réglementation en matière de protection des données personnelles, RGPD. Les entreprises de démarchage téléphonique utilisent l'annuaire public qui contient les coordonnées de tous les abonnés téléphoniques, pour cibler et réaliser leurs appels. Selon le RGPD, les coordonnées des consommateurs ne peuvent être transmises à l'annuaire public que s'ils y ont positivement consenti et ce quel que soit leur mode de téléphonie (fixe ou mobile) et les consommateurs peuvent à tout moment s'opposer à l'utilisation de leurs données téléphoniques.

Cette plateforme a été mise en place le 19 décembre 2023, grâce aux dons des consommateurs, l'UFC-Que Choisir espère ainsi purger les fichiers de prospection commerciale de leurs coordonnées.

Source RTL

LA VIE DE L'ANTENNE



L'ARNAQUE DU MOIS



FAUX RIB

L'escroquerie au virement ou arnaque au faux RIB a pour objectif de tromper la victime, en usurpant l'identité d'un créancier avec lequel elle est en relation afin de lui faire réaliser un virement vers un compte bancaire détenu par un escroc.

Ce type d'escroquerie est souvent consécutif au piratage d'un compte de messagerie. L'escroc va identifier une transaction imminente. En usurpant l'identité du créancier. Il va alors adresser un message à la victime, lui demandant de réaliser le paiement par virement. En général, l'escroc aura joint à son message une facture avec un RIB falsifié contenant les coordonnées d'un compte bancaire qu'il détient pour dérober le montant du virement.

Source France info

LIMITEZ VOTRE TRAÇAGE POUR LIMITER LES ARNAQUES

QWANT, MOTEUR DE RECHERCHE MADE IN FRANCE



Développé en France et leader en Europe, Qwant est le moteur de recherche qui respecte la vie privée de ses utilisateurs en ne collectant aucune donnée personnelle. Il développe sa propre technologie d'indexation du web, conçue pour donner des résultats de recherche impartiaux, exhaustifs et non profilés et assure ainsi un service de recherche internet avec zéro tracking des recherches, zéro tracking publicitaire et zéro vente de données personnelles.

Au-delà des services Qwant Search, Qwant Maps, offre de cartographie, et Qwant Junior, moteur de recherche dédié aux 6-12 ans, Qwant propose Qwant VIPrivity, une extension de navigateur permettant de parcourir le web sans subir de tracking publicitaire.

Qwant est disponible sur le web : www.qwant.com, ou grâce aux extensions de navigation. Le navigateur Qwant est disponible sur applications mobiles iOS et Android.

Qwant comptabilise 6 millions d'utilisateurs mensuels et ne sait rien sur vous, et ça change tout

DUCKDUCKGO, UN MOTEUR DE RECHERCHE QUI RESTE DISCRET



DuckDuckGo ne filtre pas et ne personnalise pas les réponses apportées aux recherches, afin de ne pas enfermer ses utilisateurs dans une "bulle de filtrage" et leur cacher une partie du contenu disponible sur le Web. DuckDuckGo n'enregistre pas les requêtes effectuées et ne piste donc pas ses utilisateurs. Le moteur de recherche affiche, comme les autres, des publicités, mais celles-ci sont uniquement en lien avec la recherche effectuée et ne s'appuient pas sur la collecte de données personnelles.

Pour essayer ce moteur de recherche alternatif, que vous utilisiez un ordinateur, un smartphone ou une tablette, rendez-vous sur sa page officielle avec votre navigateur Web habituel, et lancez simplement votre recherche en saisissant quelques mots clés comme vous le faites dans Google. Tout est en français, et de nombreuses options de personnalisation sont disponibles.

Si vous appréciez ce service, vous pouvez même en faire votre moteur de recherche par défaut en modifiant les paramètres de votre navigateur.

NOUVEAUX HORAIRES A L'ANTENNE LOCALE DU HAVRE



A compter du 4 janvier 2024, notre agence au 36 rue Maréchal Joffre au Havre instaure de nouveaux horaires pour accueillir les consommateurs.

Retrouvez les sur notre site

<http://lehavre.ufcquechoisir.fr>

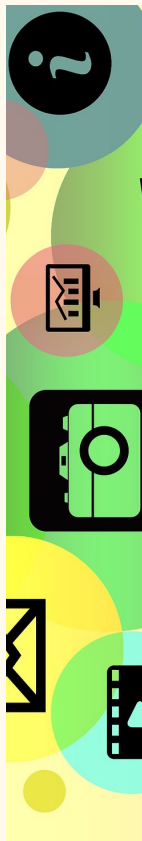
Nous vous rappelons les conditions pour que notre rencontre soit réalisée dans les meilleures conditions pour nous et pour vous.

1/ Prendre votre rendez-vous sur le site en fournissant les renseignements demandés sans oublier la case commentaire. N'oubliez pas de confirmer ce rendez-vous avec le lien que vous allez recevoir dès votre inscription par courriel.

2/ Apporter tous les documents originaux nécessaires à la constitution de votre dossier en cas de prise en charge (Contrats, courriers, copies de courriels, factures, etc...)

3/ Nos conseillers d'accueil verront avec vous si votre litige peut être pris en charge ou si il peut être traité par un autre organisme.

4/ La prise en charge de votre dossier de litige ne peut être réalisée que si vous adhérez à notre association. La cotisation annuelle est de 30 euros.



ECHOS DES PERMANENCES